



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 25 septembre 2025



Délibération n° 2025/60

OBJET : Approbation de la convention d'action foncière avec la commune de BENET - Ensemble immobilier de la Combe

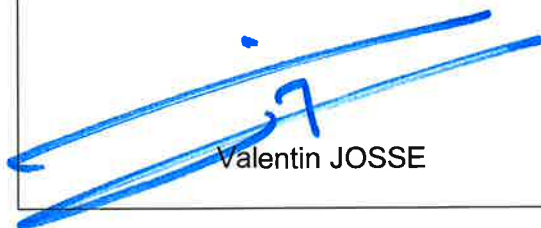
Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9-6°,

Vu le projet d'orientations du Programme Pluriannuel d'Intervention 2025-2029 approuvé par le Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée par délibération n° 2025/02 du 13 mars 2025,

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration :

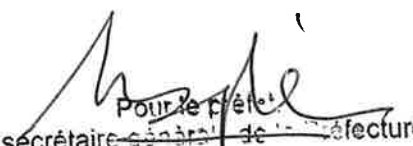
- **APPROUVE** la convention d'action foncière entre la commune de Benet et l'EPF de la Vendée relative aux actions foncières visant à favoriser la réalisation d'un projet de réhabilitation de l'ensemble immobilier de la Combe,
- **MANDATE** le Directeur Général pour procéder en tant que besoin à la mise au point technique de cette convention.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Vu et approuvé le 25 septembre 2025



Pour le préfet
la secrétaire-général de la Préfecture
Le Préfet de la Vendée
Nadia SEGHER